

Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA Autorità federale di vigilanza sui mercati finanziari FINMA Swiss Financial Market Supervisory Authority FINMA

## Information sur l'audition

Objet de l'audition : Circulaires FINMA sur les risques de marché et de crédit, la publication

relative aux fonds propres et la répartition des risques

Projets de révision

Invitation à prendre

position:

Les intéressés sont invités à prendre position sur les modifications

proposées dans les Circ.-FINMA 08/19, 08/20, 08/22 et 08/23.

Délai de réponse : 20 août 2010

Dépôt de la prise de

position:

Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA)

Monsieur Uwe Steinhauser

Einsteinstrasse 2 3003 Berne

ou

uwe.steinhauser@finma.ch

Forme des prises de

position:

Adresser les prises de position sous forme électronique par courriel ou sous

forme imprimée par la poste.

Publication des prises

de position:

Sauf avis contraire, la FINMA part de l'idée que les personnes et entreprises

participant à l'audition acceptent que leur prise de position soit publiée.

Questions: Uwe Steinhauser

Tél. +41 (0)31 327 92 21 uwe.steinhauser@finma.ch

Barbara Graf (questions à propos des risques de marché)

Tél. +41 (0)31 327 92 07 barbara.graf@finma.ch

Andreas Achermann (questions à propos de la répartition des risques)

Tél. +41 (0)31 327 92 01 andreas.achermann@finma.ch

Personne de contact

**Tobias Lux** 

pour les médias :

Tél. +41 (0)31 327 91 71

tobias.lux@finma.ch